

## VOS QUESTIONS DU MOIS (SUITE)

### ***Le maire et les élus (suite)***

- Affiliation des élus locaux au régime général de sécurité sociale
- Arrêté de déport d'un adjoint délégué, régime juridique, contenu
- Coordonnées du référent déontologue des élus locaux proposé par l'AMF
- Compte-rendu des décisions du maire, article L. 2122-23 du CGCT, modalités et formes

### ***Aménagement, urbanisme et patrimoine***

- Echange de parcelles incluant un chemin rural et question de l'enquête publique
- Convention d'occupation du domaine public, responsabilité de la commune, assurance de l'occupant

### ***Actions sociale, éducative et sportive***

- Contrat d'engagement éducatif, régime juridique
- Convocation des membres du CCAS pour le vote du budget
- CCAS, vice-président délégué, scrutin secret, règlement intérieur obligatoire

### ***Marchés publics et délégations de service public***

- Signature d'un avenant à un marché public, compétence, délégation de l'article L. 2122-22 du CGCT

### ***Finances locales***

- Subventions aux associations, justificatifs, contrôle, relevés de compte bancaire
- Vote du compte financier unique, non-participation du maire
- Budget, délai de transmission du projet aux élus et délai de convocation à la séance du conseil municipal
- Vote du budget supplémentaire et question de la nécessité du respect du délai de 12 jours de l'article L. 1612-26 du CGCT

### ***Intercommunalité***

- Applicabilité de l'article L. 2144-3 du CGCT aux EPCI
- Déclaration de situation patrimoniale, élus de l'EPCI concernés, date de point de départ du délai de deux mois (loi n° 2013-907)